

WENDLING DISTRIBUTION
CONDITIONS GENERALES DE VENTE
PROFESSIONNELS ET CONSOMMATEURS

La société **WENDLING DISTRIBUTION**, société à responsabilité limitée au capital de 10.000,00 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Cannes sous le numéro 852 384 965 (numéro SIREN : 852 384 965 / numéro SIRET : 852 384 965 00012 / Code APE : 4791B / Numéro de TVA Intracommunautaire : FR70 852 384 965), dont le siège social se situe 115 avenue Gaston de Fontmichel, 06210, Mandelieu-la-Napoule, France (ci-après la « **Société** ») a pour activité la vente et la distribution d'outils à main et de matériel destinés aux professionnels du secteur du bâtiment et, d'une manière plus générale au secteur du bâtiment.

Dans le cadre de son activité, la Société exploite le site internet accessible à l'adresse www.wendlingdistribution.com.

L'édition et l'exploitation du Site WENDLING DISTRIBUTION est assurée par la Société WENDLING DISTRIBUTION.

Le Directeur de la publication est Monsieur Sébastien WENDLING.

Adresse e-mail : contact@wendlingdistribution.com

L'hébergeur des sites web et mobiles www.wendlingdistribution.com et de ses applications mobiles et tablettes, accessibles à l'adresse « <https://www.wendlingdistribution.com> » est la société OVH, SAS au capital de 10 069 020 € - RCS Lille Métropole 424 761 419 00045, dont le siège social se situe 2, rue Kellermann, 59100 Roubaix, France (Téléphone : 1007 ; @ : contact@ovh.fr).

L'ensemble des informations relatives aux Produits distribués et vendus par la Société est accessible sur son site internet « www.wendlingdistribution.com ».

La Société et le Client sont également désignées ensemble les « **Parties** » et individuellement une « **Partie** ».

Le Client a pu avoir accès à l'ensemble des informations qu'il estime nécessaire et est seul responsable de la Commande d'un (ou plusieurs) Produit(s) sur le Site WENDLING DISTRIBUTION.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toute Commande d'un (ou plusieurs) Produit(s) par le Client auprès de la Société via le Site WENDLING DISTRIBUTION. La Société appelle l'attention du Client sur le fait qu'elle pourra modifier à tout moment ses Conditions Générales de Vente. Les Conditions Générales de Vente applicables à un Client sont les Conditions Générales de Vente en vigueur lors de la Commande d'un (ou plusieurs) Produit(s) par le Client.

Toute Commande d'un Produit vaut acceptation sans réserve et de manière inconditionnelle des présentes Conditions Générales de Vente par le Client.

Dans l'hypothèse où le Client est un consommateur : en passant Commande sur le Site WENDLING DISTRIBUTION, le Client reconnaît avoir eu communication en des termes clairs, de manière lisible et compréhensible, de l'ensemble des éléments visés aux dispositions de l'article L.221-5 du Code de la consommation.

1. DOCUMENTS CONTRACTUELS.

Le Contrat est composé des documents suivants par ordre hiérarchique décroissant :

- la Commande d'un (ou plusieurs) Produit(s) ;
- les présentes Conditions Générales de Vente.

Les documents énumérés ci-dessus constituent l'intégralité de l'accord entre les Parties, eu égard à l'objet du Contrat et remplacent et annulent toutes déclarations, négociations, engagements, communications orales ou écrites, acceptations, et accords préalables entre les Parties, relativement au même objet. Le Contrat prévaut sur tout autre document. Le Contrat ne pourra être modifié que par

voie d'avenant signé entre les Parties par un représentant dûment habilité.

2. DEFINITIONS.

« **Société** » et/ou « **WENDLING DISTRIBUTION** » désigne la société à responsabilité limitée au capital de 10.000,00 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CANNES sous le numéro 852 384 965 dont le siège social se situe 115 avenue Gaston de Fontmichel, 06210, Mandelieu-la-Napoule, France.

« **Site WENDLING DISTRIBUTION** » désigne l'ensemble des sites web et mobiles, et de leur contenu, accessibles à l'adresse « <https://wendlingdistribution.com> » ainsi que toutes

les adresses URL appartenant au nom de domaine « wendlingdistribution.com ».

« **Contrat** » désigne le contrat de vente conclu entre la Société et le Client, lequel consiste en la confirmation de sa Commande par un Client via le Site WENDLING DISTRIBUTION.

« **Commande** » désigne le(s) Produit(s) sélectionné(s) par le Client sur le Site WENDLING DISTRIBUTION et qui font l'objet d'un Contrat entre la Société et le Client.

« **Client(s)** » désigne toute personne morale ou physique, identifiée, qui achète un (ou plusieurs) Produit(s) sur le Site WENDLING DISTRIBUTION. Le Client est soit un Client Consommateur, soit un Client Professionnel.

« **Client(s) Consommateur** » désigne toute personne physique qui achète, à des fins personnelles, un (ou plusieurs) Produit(s) sur le Site WENDLING DISTRIBUTION.

« **Client(s) Professionnel** » désigne toute personne morale qui achète, pour les besoins de son activité, un (ou plusieurs) Produit(s) sur le Site WENDLING DISTRIBUTION.

« **Produit(s)** » désigne les outils à main et matériels destinés aux professionnels du secteur du bâtiment et, d'une manière plus générale au secteur du bâtiment, vendus par la Société WENDLING DISTRIBUTION sur le Site WENDLING DISTRIBUTION.

« **Droits de Propriété Intellectuelle** » désigne tous droits d'auteur, droits de propriété industrielle, marques, brevets, dessins et modèle, noms de domaines, droits sur les logiciels, codes-sources, droits des producteurs de bases de données et tous autres droits de propriété intellectuelle enregistrés ou non, y compris les droits attachés aux demandes de tous titres de propriété intellectuelle, dont est propriétaire et/ou titulaire la Société.

3. OBJET.

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de définir les droits et obligations des Parties dans le cadre de l'achat par un Client d'un (ou plusieurs) Produit(s) sur le Site WENDLING DISTRIBUTION.

4. GENERAL.

La Société commercialise en France les Produits de différentes marques nationales et internationales, notamment via le Site WENDLING DISTRIBUTION.

La Société ne fabrique pas les Produits qu'elle commercialise via le Site WENDLING DISTRIBUTION.

Les caractéristiques essentielles de chaque Produit sont détaillées sur la page contenant la description

détaillée dudit Produit sur le Site WENDLING DISTRIBUTION.

La Société appelle l'attention du Client sur le fait que les Produits, leurs caractéristiques et/ou leurs descriptions sont susceptibles d'évoluer.

Tous les Produits commercialisés par la Société sur le Site WENDLING DISTRIBUTION sont fabriqués selon les normes et la réglementation en vigueur.

Lors de la confirmation de sa Commande, le Client devra (i) confirmer la Commande du (ou des) Produit(s) sélectionnés, (ii) accepter les Conditions Générales de Vente puis (iii) procéder au paiement de sa Commande selon les modalités définies à l'**Article 5 des présentes Conditions Générales de Vente**.

Après confirmation de sa Commande par le Client, la Commande devient ferme et définitive.

La Société confirme au Client la réception de sa Commande par l'envoi d'un courriel.

Un Contrat est ainsi conclu entre la Société et le Client.

Toute Commande d'un (ou plusieurs) Produit(s) auprès de la Société et/ou sur le Site WENDLING DISTRIBUTION est conclue en langue française.

Le cocontractant du Client est la Société.

Seules les personnes âgées de dix-huit (18) ans minimum et disposant de la capacité juridique peuvent passer Commande sur le Site WENDLING DISTRIBUTION.

5. PRIX ET PAIEMENT DU PRIX.

5.1. PAIEMENT DU PRIX.

Les stipulations du présent Article s'appliquent lorsque le Client achète un (ou plusieurs) Produit(s) sur le Site WENDLING DISTRIBUTION (i.e. lors que le Client confirme une Commande).

Le prix de chaque Produit est indiqué Hors Taxes et Toutes Taxes Comprises (TTC). Le taux de TVA applicable au jour de l'achat apparaît directement et est inclus dans le prix final payé par le Client.

Le prix peut éventuellement faire l'objet d'une réduction, remise ou rabais par la Société.

Les prix sont indiqués en euros et payables en euros.

Le Client accepte et reconnaît que la livraison du (ou des) Produit(s) commandés est effectuée contre paiement du prix total de la Commande et des frais de livraison, tels qu'ils sont visés à l'**Article 6 des présentes Conditions Générales de Vente**.

Le paiement est effectué directement par le Client lors de la confirmation de la Commande.

5.2. MODALITES DE PAIEMENT DU PRIX.

Le prix de chaque Commande est payable directement et en une fois auprès de la Société sur le Site WENDLING DISTRIBUTION.

Le paiement est réalisé via et assuré par le partenaire tiers de la Société, la société STRIPE. L'ensemble des informations relatives à la société STRIPE est accessible sur le site internet « <https://www.stripe.com> ». En confirmant la Commande et en procédant au paiement du prix de cette Commande, le Client accepte de manière inconditionnelle et sans réserve les conditions générales de la société la société STRIPE.

La Société et la société STRIPE sont deux partenaires indépendants. La Société n'intervient en aucune manière dans la réalisation du paiement du prix d'une Commande par le Client.

Tous les éventuels frais liés à un paiement sont à la charge du Client.

La Société ne collecte pas les données bancaires de ses Clients.

Lors de la confirmation de sa Commande, le Client devra renseigner :

- (i) lorsqu'il est un Client Consommateur : son nom, son prénom, l'adresse de livraison souhaitée, l'adresse de facturation, son adresse email et son numéro de téléphone ;
- (ii) lorsqu'il est un Client Professionnel : la dénomination sociale de la société, son numéro RCS, son numéro de TVA intracommunautaire, le nom et prénom du représentant légal, sa qualité au sein de la société, l'adresse de livraison souhaitée, l'adresse de facturation, son adresse email et son numéro de téléphone.

5.3. FACTURATION.

La facture émise par la Société à la suite de la confirmation d'une Commande par un Client sera téléchargeable directement sur le Site WENDLING DISTRIBUTION.

Le Client accepte qu'une facture électronique (dématérialisée) puisse être émise dans le cadre du Contrat et tienne lieu de facture d'origine conformément à l'article 289 du Code Général des Impôts. Le Client accepte cette dématérialisation et renonce expressément au droit de contester la validité des factures électronique établies en application du Contrat du seul fait que ces factures ont été établies par voie électronique.

Sauf autorisation expresse de la Société, en aucun cas les montants dus ne pourront faire l'objet d'une quelconque réduction, que ce soit par compensation, contre-réclamation, ajustement ou autre intervention.

Dans l'hypothèse où le Client est un professionnel et que les Parties conviennent expressément par écrit de modalités de paiement différentes (notamment d'un paiement à terme ou échelonné sur plusieurs échéances), et conformément aux dispositions de l'article L.441-10 du Code de commerce, en cas de retard et/ou de défaut de paiement, la Société pourra facturer au Client Professionnel des pénalités de retard fixés à un taux égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage, applicable à toutes les sommes dues dès le premier jour de retard et jusqu'à leur complet règlement. Une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros sera également exigible.

6. MODALITES ET DELAIS DE LIVRAISON.

La Société livre les Produits achetés par le Client dans le délai indiqué dans le récapitulatif de sa Commande et en fonction de ses stocks.

Les délais indiqués dans le récapitulatif de la Commande du Client ne sont mentionnés qu'à titre indicatif. La Société attire l'attention du Client sur le fait que la confirmation d'une Commande est notamment fonction de ses stocks.

La Commande ne sera livrée au Client qu'à compter de l'encaissement effectif par la Société du prix correspondant à la Commande.

Le Client ne pourra en aucun cas tenir rigueur à la Société du non-respect du délai de livraison lorsque le Produit (ou l'un des Produits) n'est pas dans les stocks de la Société. Dans une telle hypothèse, le délai de livraison pourra être rallongé. Le Client en sera tenu informé dans les plus brefs délais à compter de la réception de sa Commande par la Société.

La livraison de la Commande est assurée par la société COLISSIMO.

Tous les éventuels frais de livraison sont à la charge du Client. Ces frais sont fonction du lieu de livraison et/ou du poids de la Commande du Client. Ces frais sont indiqués dans le prix final de la Commande payée par le Client.

Lorsque la Commande du Client est supérieure à la somme de quarante neuf euros Toutes Taxes Comprises (49 € TTC) et que la Commande doit être livrée en point relai, les frais de livraison sont offerts.

La livraison s'effectue à l'adresse de livraison indiquée par le Client ou, le cas échéant, dans un point relai sélectionné par le Client. Le Client s'engage à être présent à la date, à l'heure et à l'adresse de livraison convenus lors de sa Commande ou, le cas échéant, à aller chercher sa Commande dans le point relai qu'il aura sélectionné dans un délai de quatorze (14) jours. Ce délai est à titre indicatif et peut être plus court selon le point relai.

Une fois la livraison effectuée, le Client doit vérifier immédiatement que sa Commande est complète ainsi que l'état du (ou des) Produit(s) commandé(s). Lors de la réception de sa Commande, le Client signe le bon de livraison (ci-après le « **Bon de Livraison** »). En signant le Bon de Livraison, le Client accuse réception de sa Commande. Le transfert des risques et de la propriété du (ou des) Produit(s) s'effectue lors de la signature du Bon de Livraison par le Client.

Dans l'hypothèse où le(s) Produit(s) livré(s) seraient non-conformes à sa Commande, le Client est tenu de faire part à la Société de ses commentaires et réserves par écrit dans les plus brefs délais, notamment par courriel à l'adresse suivante :

sav@wendlingdistribution.com

La Société prendra contact par écrit, via l'envoi d'un courriel au Client, dans les sept (7) jours ouvrés suivant la réception de sa réclamation afin de trouver une solution avec le Client.

De la même manière et selon les mêmes modalités, le Client est tenu d'informer la Société de tout dommage dont un (ou plusieurs) Produit(s) de sa Commande aurai(ent) pu faire l'objet en raison du transport / livraison, pour un fait imputable à la société de transport.

Dans l'hypothèse où le Client ne serait pas présent lors de la livraison initiale de sa Commande ou ne procéderait pas au retrait de sa Commande dans le point relai sélectionné, le(s) Produit(s) de sa Commande pourront – selon les modalités de livraison choisies – être retournés à la Société. La Société tiendra à disposition du Client le(s)dit(s) Produit(s). Dans l'hypothèse où le Client souhaiterait que le(s) Produit(s) lui soient livrés une nouvelle fois, les frais de livraison supplémentaires seront à la charge du Client.

Le délai de livraison, indiqué à titre indicatif, est prorogé en cas de survenance d'un événement de force majeure ou un cas fortuit. Dans une telle hypothèse, le délai de livraison est prolongé en fonction de la durée de l'empêchement.

La Société ne peut être tenue pour responsable du non-respect d'un délai de livraison lorsque la cause (ou l'origine) résulte du fait d'un tiers à la Société et notamment du fait de la société de transport.

En tout état de cause, la Société mettra en œuvre des moyens nécessaires et raisonnables afin de tenir le Client informé de toute prorogation de délai qui pourrait intervenir.

7. RETRACTATION D'UNE COMMANDE.

7.1 RETRACTATION D'UNE COMMANDE PAR UN CLIENT CONSOMMATEUR

Conformément à la législation en vigueur, le Client Consommateur qui achète un (ou plusieurs)

Produit(s) sur le Site WENDLING DISTRIBUTION dispose d'un délai de quatorze (14) jours pour se rétracter.

A cet égard, la Société attire l'attention du Client Consommateur sur le fait que, pour exercer son droit de rétractation, le Client Consommateur devra justifier de la date de réception de sa Commande. Le Bon de Livraison signé fait foi entre les Parties.

Le délai de quatorze (14) jours susvisé court à compter du premier jour calendaire suivant la réception de sa Commande par le Client Consommateur.

Dans une telle hypothèse, le Client Consommateur doit retourner le formulaire de rétractation joint aux présentes Conditions Générales de Vente, le (ou les) Produit(s) objet(s) de la rétractation ainsi que la preuve de l'achat dudit (ou des) Produit(s) sur le Site WENDLING DISTRIBUTION et le justificatif de réception de la Commande (le Bon de Livraison signé) par Colis suivi au siège social de la Société.

La Société attire l'attention du Client Consommateur sur le(s) Produit(s) faisant l'objet d'une rétractation doivent être renvoyés selon les modalités susvisées dans le délai de quatorze (14) jours, la date d'envoi du colis retour faisant foi entre les Parties.

Dans l'hypothèse où le Client Consommateur fait usage de son droit de rétractation, la Société enverra sans délai un accusé de réception de sa déclaration de rétractation à l'adresse email qui aura été mentionnée sur le formulaire de rétractation (ou, dans l'hypothèse où le Client Consommateur n'aurait pas renseigné cette mention, à l'adresse email indiquée lors de la Commande objet de la rétractation).

La rétractation du Client Consommateur dans les délais et conditions susvisées entraînera un remboursement du prix d'achat de chaque Produit concerné au bénéfice du Client Consommateur sur le compte bancaire utilisé lors de la confirmation de la Commande dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la réception par la Société : (i) du formulaire de rétractation, (ii) du (ou des) Produit(s) concerné(s), (iii) de la preuve de l'achat dudit (ou des) Produit(s) sur le Site WENDLING DISTRIBUTION et (iv) du justificatif de réception de la Commande (le Bon de Livraison signé).

Les frais de livraison ne seront pas remboursés au Client Consommateur.

La Société ne prend pas en charge les frais de retour liés à l'exercice de son droit de rétractation par le Client Consommateur.

La Société est en droit de refuser le remboursement d'un (ou plusieurs) Produit(s) au Client Consommateur en cas de fraude et/ou tentative de fraude de ce dernier dans le cadre de l'exercice de son droit de rétractation (notamment dans l'hypothèse où le(s) Produit(s) auraient été partiellement ou

totale­ment utilisés, endommagés ou détériorés et/ou dans l'hypothèse où le(s) Produit(s) retourné(s) ne correspondrai(­ent) pas au(x) Produit(s) acheté(s) par le Client Consommateur sur le Site WENDLING DISTRIBUTION.

Ces modalités de rétractation ne sont applicables que lorsque le Client Consommateur a acheté un ou plusieurs Produit(s) directement sur le Site WENDLING DISTRIBUTION.

Tout achat d'un Produit d'une marque commercialisée par la Société WENDLING DISTRIBUTION auprès d'une société et/ou site de e-commerce autre que la Société sur le Site WENDLING DISTRIBUTION ne pourra en aucun cas faire l'objet d'une rétractation et d'un remboursement de la part de la Société.

7.2 RETRACTATION D'UNE COMMANDE PAR UN CLIENT PROFESSIONNEL.

La Société accorde à ses Clients professionnels une garantie identique que celle visée à l'**Articles 7.1 des présentes Conditions Générales de Vente**, sur un délai de trente (30) jours calendaires à compter du premier jour suivant la réception de sa Commande par le Client Professionnel.

8. GARANTIES.

8.1 LES GARANTIES.

Les achats effectués via le Site WENDLING DISTRIBUTION sont soumis aux conditions de la garantie légale de conformité prévue notamment aux articles L.217-4, L.217-5 et L.217-12 du code de la consommation (garantie d'une durée de vingt-quatre (24) mois conformément aux dispositions de l'Article L.217-7 du Code de la consommation) ainsi qu'à la garantie légale des vices cachés prévue aux articles 1641 et suivants du Code civil (garantie d'une durée de vingt-quatre (24) mois à compter de la découverte du vice).

A/ LA GARANTIE LEGALE DE CONFORMITE (POUR LE CLIENT CONSOMMATEUR UNIQUEMENT).

Le Client Consommateur dispose d'un délai de (2) deux ans à compter de la délivrance du Produit pour agir.

Le Client Consommateur peut choisir entre la réparation ou le remplacement du Produit, sous réserve des conditions de coûts prévues à l'article L.217-9 du Code de la consommation.

Le Client Consommateur est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du Produit durant les vingt-quatre (24) mois suivants la délivrance du Produit.

Cette garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement accordée par la Société.

En tout état de cause, il est rappelé au Client, qu'aux termes des dispositions de l'Article L.217-4 du Code de la consommation :

« Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

Aux termes des dispositions de l'Article L.217-5 du Code de la consommation :

« Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

B/ LA GARANTIE LEGALE DES VICES CACHES (POUR LE CLIENT CONSOMMATEUR ET LE CLIENT PROFESSIONNEL).

Pour l'information complète du Client, conformément aux dispositions des Articles 1641 et suivants du Code civil :

Article 1641 du Code civil :

« Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

Article 1642 du Code civil :

« Le vendeur n'est pas tenu des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même. »

Article 1643 du Code civil :

« Il est tenu des vices cachés, quand même il ne les aurait pas connus, à moins que, dans ce cas, il n'ait stipulé qu'il ne sera obligé à aucune garantie. »

Article 1644 du Code civil :

« Dans le cas des articles 1641 et 1643, l'acheteur a le choix de rendre la chose et de se faire restituer le prix, ou de garder la chose et de se faire rendre une partie du prix, telle qu'elle sera arbitrée par experts. »

8.2 MISE EN ŒUVRE DE SES GARANTIES.

Le Client peut exercer ces garanties en adressant par écrit sa demande directement au siège social de la Société, sis 115 avenue Gaston de Fontmichel, 06210, Mandelieu-la-Napoule, France.

Cette demande doit être adressée à la Société par courrier recommandé avec accusé de réception dans les quinze (15) jours suivants la découverte des vices ou défauts. Le Client doit exposer dans sa demande les raisons et/ou motifs qui le mènent à mettre en œuvre l'une des deux garanties susvisées.

A réception de chaque demande, la Société prendra attache par écrit avec le Client dans les plus brefs délais, sans que ce délai ne puisse dépasser quinze (15) jours ouvrables à compter de la réception de la demande. La Société et le Client conviendront ensemble d'un entretien téléphonique afin que le Client puisse exposer à la Société le défaut ou vice invoqué et, le cas échéant, qu'une solution amiable soit trouvée dans l'hypothèse où la demande du Client serait fondée.

Dans l'hypothèse où la Société et le Client ne parviendraient pas à trouver une solution, la partie la plus diligente sera libre de mettre en œuvre les stipulations, dans le cas où le Client serait un Consommateur, de l'**Article 11.7 des présentes Conditions Générales de Vente** ou, dans le cas où le Client serait un Professionnel, de l'**Article 11.8 des présentes Conditions Générales de Vente**.

La réception d'une Commande par le Client, faite sans réserve, vaut acceptation de l'état apparent du (ou des) Produit(s) visé(s) dans ladite Commande.

Aucun retour de Produit(s) ne sera accepté par la Société sans avoir préalablement été autorisé par la Société.

Les Produits sont également livrés avec la garantie du fabricant.

9. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE.

9.1. L'ensemble des créations de la Société reste sa propriété exclusive. La Société se réserve le droit de revendre ou d'utiliser tout ou partie de ses créations.

9.2. La Société est propriétaire et/ou titulaire de tous les droits et contenus nécessaires à l'édition et à l'exploitation du Site WENDLING DISTRIBUTION. Sans accord préalable de la part de la Société, il est interdit d'utiliser et/ou de reproduire, de quelque manière que ce soit et à quelque fin que ce soit, même partiellement, le contenu du Site

WENDLING DISTRIBUTION et/ou les Droits de Propriété Intellectuelle dont est propriétaire et/ou titulaire la Société.

9.3. L'achat d'un Produit sur le Site WENDLING DISTRIBUTION ne confère au Client aucun droit, de quelque nature qu'il soit, sur (i) les droits dont est propriétaire et/ou titulaire la Société et/ou (ii) les marques qui sont commercialisées par la Société.

9.4 Les marques commercialisées par la Société sont des marques déposées.

10. COLLECTE ET TRAITEMENT DES DONNÉES CONFIDENTIELLES

En passant Commande d'un (ou plusieurs) Produit(s) auprès de la Société sur le Site WENDLING DISTRIBUTION, le Client accepte de manière expresse et inconditionnelle à l'utilisation de ses données telle qu'elle est exposée dans le présent article et dans la Politique de Confidentialité.

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, et à la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, le Client est informé de ce que les informations qu'il communique à la Société via le Site WENDLING DISTRIBUTION font l'objet d'une collecte et d'un traitement par la Société.

La collecte de ces données par la Société permet à la Société de différencier chaque Client et de faire livrer à chaque Client le(s) Produit(s) objet(s) d'une Commande et acheté(s) sur le Site WENDLING DISTRIBUTION.

Les données collectées par la Société sont le nom, prénom, téléphone fixe (ou mobile), adresse e-mail, adresse de livraison et adresse de facturation. Il s'agit des données collectées lors de l'achat d'un (ou plusieurs) Produit(s) par un Client sur le Site WENDLING DISTRIBUTION. La Société ne collecte pas les données bancaires de ses Clients.

La Société garantit au Client une collecte et un traitement d'informations conforme à la législation en vigueur.

Ces données feront l'objet d'un traitement interne et anonymisé par la Société. Ces données ne seront pas communiquées et/ou transférées et/ou cédées par la Société, que ce soit à titre gratuit ou onéreux.

Ces données seront cependant communiquées par la Société à la société en charge de livraison du (ou des) Produit(s) achetés par le Client.

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification (et de suppression) relatif aux données (ou à certaines d'entre elles) le concernant.

Le Client peut exercer ses droits par l'envoi d'un courriel à l'adresse suivante :

contact@wendlingdistribution.com

Le Client déclare que les données communiquées à l'occasion de la signature du Contrat, sont parfaitement sincères, renseignées et exactes. Il est rappelé que toute personne procédant à une fausse déclaration pour elle-même ou pour autrui s'expose, notamment, aux sanctions prévues par l'article 441-1 du Code pénal, prévoyant des peines pouvant aller jusqu'à trois ans d'emprisonnement et 45.000 euros d'amende.

Le Client est seul responsable des données qu'il communique à la Société.

Le Client peut obtenir plus de renseignements quant à la collecte et au traitement de ses données à caractère personnel en adressant à la Société un courriel à l'adresse suivante :

contact@wendlingdistribution.com

11. STIPULATIONS GENERALES.

11.1 Cession. Le Contrat est conclu en considération de la personne du Client (notamment en raison des caractéristiques du ou des Produit(s) commandé(s)) et ne peut donc faire l'objet d'une cession, à titre gratuit ou onéreux, au profit d'un tiers sans l'accord préalable et écrit de la Société. Toute cession ou transfert réalisé en violation des stipulations susvisées sera nulle. La Société se réserve le droit de sous-traiter et/ou de céder tout ou partie de ses droits et obligations au titre du Contrat à un tiers.

11.2 Notifications. Toute notification ou communication au titre du Contrat devra être établie par écrit et adressée par e-mail ou par lettre (recommandée avec accusé de réception) aux adresses indiquées lors de la confirmation d'une Commande. Toute notification ou communication sera réputée avoir été valablement délivrée à compter de sa réception ou après un délai de trois (3) jours suivant son envoi, selon l'événement qui se produit en premier. Tout changement d'adresse de livraison et/ou de facturation du Client devra faire l'objet d'une notification écrite à l'autre partie, par email.

11.3 Non renonciation. Le fait pour l'une ou l'autre des Parties de ne pas se prévaloir d'un manquement de l'autre Partie à l'une quelconque de ses obligations au titre du Contrat ou des présentes Conditions Générales de Vente ne saurait être interprété comme une renonciation à l'obligation en cause.

11.4 Non validité partielle. Si une ou plusieurs stipulations du Contrat et/ou des présentes Conditions Générales de Vente sont tenues pour illégales ou inapplicables ou considérées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou d'une décision de justice devenue définitive, elles seront réputées non écrites et les autres stipulations demeureront en vigueur.

11.5 Titres. Les titres des articles du Contrat et/ou des présentes Conditions Générales de Vente n'ont qu'une valeur indicative et ne permettent pas d'interpréter la teneur des stipulations y afférentes au titre du Contrat et/ou des présentes Conditions Générales de Vente.

11.6 Indépendance des parties. Les Parties conservent leur indépendance au titre du Contrat. Le Contrat ne générera aucun lien de subordination, de représentation, mandat ou agence entre elles. Aucune des parties ne pourra prétendre vis-à-vis des tiers qu'elle a le pouvoir de représenter l'autre Partie.

11.7 Droit applicable et attribution de compétence pour le Client Consommateur.

Le Contrat et les présentes Conditions Générales de Vente sont soumis à la loi française.

MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

En vertu de l'article L. 612-1 du Code de la consommation « *Tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résiliation amiable du litige qui l'oppose à un professionnel.* ». Sont ainsi visés les litiges de nature contractuelle, portant sur l'exécution d'un contrat de vente ou de fournitures de services, opposant un consommateur à un professionnel.

Conformément aux dispositions des articles L 611-1 et R 612-1 et suivants du Code de la Consommation concernant le règlement amiable des litiges : Lorsque le consommateur a adressé une réclamation écrite au professionnel et qu'il n'a pas obtenu satisfaction ou de réponse dans un délai de deux mois, il peut soumettre gratuitement sa réclamation au médiateur de la consommation. Le médiateur doit être saisi dans le délai maximal d'un an à compter de la réclamation initiale.

CNP MEDIATION peut être saisi directement à l'adresse suivante :

CNP MEDIATION CONSOMMATION

27, Avenue de la Libération

42400 Saint CHAMOND

L'ensemble des informations relatives à CNP MEDIATION est accessible sur son site internet : <https://www.cnp-mediation-cosommation.eu>

Dans l'hypothèse où le litige persiste et le Client est un consommateur au sens du Code de la Consommation, le Client pourra saisir, par application des dispositions de l'article R. 631-3 du Code de la consommation, soit l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du code de procédure civile, soit la juridiction du lieu où il demeurait au moment de la conclusion du Contrat ou de la survenance du fait dommageable.

11.8 Droit applicable et attribution de compétence pour le Client Professionnel.

Le présent Contrat est régi par la loi française.

Préalablement à toute action judiciaire, les Parties chercheront, de bonne foi, à régler amiablement le différend et/ou contestation et/ou litige qui pourrait survenir au sujet de la validité, l'interprétation, l'exécution, l'inexécution du Contrat.

A cette fin, la Partie la plus diligente adressera à l'autre Partie une lettre recommandée avec accusé de réception détaillant ses griefs, arguments et prétentions.

Dans le délai de quinze (15) jours à compter de la réception de la lettre visée à l'alinéa précédent, l'autre Partie adressera à son tour une lettre recommandée avec accusé de réception détaillant ses propres griefs, arguments et prétentions.

Si le différend devait subsister à la suite de cet échange de courriers, les Parties se réuniront dans un lieu choisi d'un commun accord et dans le délai maximum de quinze (15) jours à compter de la réception de la dernière lettre visée à l'alinéa précédent afin de trouver un accord.

Si aucun accord n'est trouvé à l'issue de cette réunion, les Parties retrouveront leur liberté d'agir en justice afin de préserver leurs droits et intérêts.

Tout litige portant sur sa validité, l'exécution et/ou l'interprétation du Contrat sera soumis, à défaut d'accord amiable, devant le Tribunal de commerce de Cannes, nonobstant pluralité de défendeurs et/ou appel en garantie ou référé.

Formulaire de Rétractation WENDLING DISTRIBUTION

Je soussigné M./Mme

Ayant acquis le (ou les) Produit(s) (référence) :

Référence Commande :

Date de livraison / réception :

En date du :

Souhaite exercer la rétractation de cet achat et obtenir le remboursement intégral du prix dudit (ou desdits) Produit(s). Le remboursement devra être fait par versement bancaire sur le compte bancaire utilisé lors de l'achat dudit (ou desdits) Produit(s) sur le Site WENDLING DISTRIBUTION.

M. / Mme. :

Pièces jointes :

- 1/ Produit(s) concernés par la demande de rétractation ;
- 2/ preuve de l'achat dudit (ou des) Produit(s) sur le Site WENDLING DISTRIBUTION et
- 3/ justificatif de réception de la Commande (le Bon de Livraison signé)